



The illustration features a large yellow window frame in the center. Inside the frame, the text reads: **Webinaire 30 septembre 2021** and **12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire**. A person is sitting on the top edge of the window frame, using a laptop. Below the window, several people are shown in a collaborative work environment, some holding large sheets of paper with charts and graphs. The background includes a cityscape with buildings, wind turbines, and trees. In the bottom left corner, there is a logo for 'INSTITUT négaWatt' with a stylized 'nw' symbol. In the bottom right corner, there is a logo for 'PLANISS' IMMO 2050' with a bar chart icon and the number '1'.

Webinaire 30 septembre 2021

12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire

INSTITUT **négaWatt**

PLANISS' **IMMO** 2050 1



BIENVENUE !

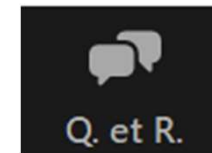


Noé Delargillière
Energéticien
Réfèrent Planiss'Immo



Valérie Douillet
Chargée de développement

Quelques modalités pratiques à partager ...



12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire

Webinaire 30 septembre 2021



- De négaWatt à Planiss'Immo 2050
- Décret Tertiaire : 12 mois de report, ou pas.
- Construire un plan d'action Décret Tertiaire
- Planiss'Immo 2050, au service de votre stratégie

- Conclusion
- Questions - Réponses

Le Groupe négaWatt



Association négaWatt

Créée en 2001, ses missions sont :

- la prospective énergétique
- la réflexion stratégique et politique
- le lobbying à l'échelle nationale
- la proposition de mesures

Elle regroupe une vingtaine de membres actifs + 25 ambassadeurs + 4 salariés et +1000 membres.

« Réussir la transition énergétique »



Institut négaWatt

Créé en 2009, et bras opérationnel de l'Association, l'Institut négaWatt innove en expérimentant et en déployant des dispositifs à fort impacts sociaux et environnementaux

« Voir Loin, Agir Maintenant pour la transition Energétique »



Dorémi rénovation

Créée en 2011, Dorémi est une méthodologie de rénovation des maisons individuelles.

Elle est le premier dispositif à être sorti de l'incubateur de l'Institut. C'est aujourd'hui une entreprise solidaire d'utilité sociale. Elle met en œuvre le programme CEE Facilaréno.

« Rénouvons dans le bon sens »



L'approche négaWatt

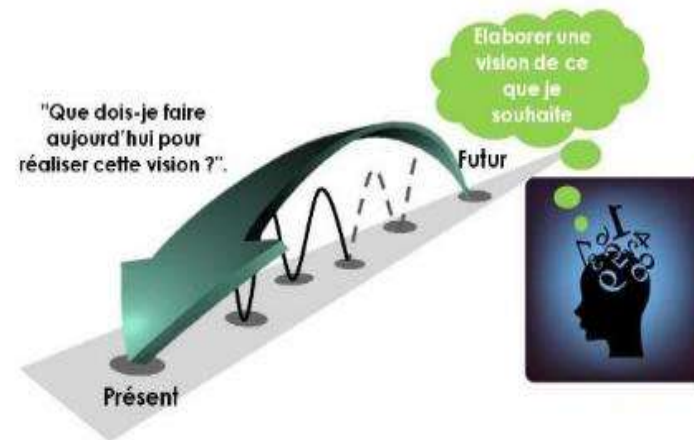
Voir loin et agir maintenant.

L'approche de « pensée inversée »
pour dépasser les blocages existants

Nous accordons de l'importance à une prospective sérieuse et robuste pour guider l'action.

Mais la prospective ne vaut que pour ce qu'elle nous dit des leviers d'action à court terme, en nous guidant dans la mise en œuvre, dans la **planification des actions**.

Partir du point d'arrivée décentre le regard et permet de **formuler de nouvelles questions, de nouvelles postures**.



12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire
Webinaire 30 septembre 2021



DÉCRET TERTIAIRE 12 MOIS DE REPORT, OU PAS.

Le cadre réglementaire

Principes de base : sources pour se rafraîchir la mémoire



- 📌 Le site officiel : <https://operat.ademe.fr/#/public/home>
 - Avec les documents d'accompagnement
 - Dont le guide annoncé pour bientôt
 - Liens vers les arrêtés
 - La FAQ Operat : <https://operat.ademe.fr/#/public/faq>

Documents d'accompagnement

- ↓ Présentation du dispositif Éco énergie tertiaire
- ↓ Dispositif Éco énergie tertiaire : passez à l'action en 10 étapes
- ↓ Présentation de la plateforme OPERAT
- Guide d'accompagnement (à venir)
- FAQ - Dispositif éco énergie tertiaire
- FAQ - RT Bâtim
- Retours d'expériences - RT Bâtiment
- Retours d'expériences - ADEME
- Texte du décret
- ↓ Texte de l'arrêté du 24/11/2020
- ↓ Texte de l'arrêté du 10/04/2020

📌 Sources Institut négaWatt

- Webinaire du 18 mars 2021 en replay
- « Cabs » du DT en Excel (InW)

→ sur simple demande par mail à planissimmo@institut-negawatt.com

➤ Formation Décret Tertiaire et Coaching déclaration

- À découvrir sur le site <https://www.planissimmo2050.fr/>

Décret tertiaire : 12 mois de report, ou pas. Plains feux sur l'actualité au 30 septembre 2021

Webinaire du « 17 juin » 2021

- organisé par le Ministère de la Transition Ecologique,
- avec la participation de l'ADEME
- Liens : [replay](#) et [support](#)

Les annonces remarquables côté Réglementation

- Report échéances du 30 septembre 2021 au **30 septembre 2022** pour :
 - la déclaration des consommations annuelles 2021
 - des consommations annuelles 2020
 - des données de référence
- Intégration des bâtiments neufs (màj **22 août 2021** - Art.176)
 - Suppression de la limite de date
 - Code de la construction et de l'habitation (Art. L. 174-1)
 - Suppression « existants à la date de publication de la loi »



Décret tertiaire : 12 mois de report, ou pas. Pleins feux sur l'actualité au 30 septembre 2021

 Source Webinaire du « 17 juin » 2021 (suite)

Deux arrêtés complémentaires



- Arrêté modificatif 3 appelé « Valeurs absolues II », pour compléter :
 - ensemble de la segmentation des activités et sous-activités de Eco Energie Tertiaire,
 - valeurs absolues pour des activités supplémentaires
 - autres modifications, notamment sur les conditions d'ajustement des conditions climatiques.→ La consultation est prévue en octobre 2021.

- L'arrêté modificatif 4 appelé « Valeurs absolues III », pour compléter :
 - les valeurs absolues pour l'intégralité des activités.→ La consultation est prévue vers la fin du 1er trimestre 2022.

- Les valeurs concernant les DROM feront l'objet de parutions reparties sur les 2 arrêtés modificatifs.

Décret tertiaire : 12 mois de report, ou pas.

Pleins feux sur l'actualité : le calendrier de la plateforme OPERAT

Actuellement

- 🌱 Site internet
- 🌱 Module de création de comptes et paramétrage (IHM) (majorité des cas)

31 décembre 2021

- 🌱 Déclaration tous types de comptes, patrimoine et consommations annuelles. Manuellement ou par téléchargement fichiers CSV (formats)
- 🌱 Import des données de consommation via les GRD (indicatives)

1er avril 2022

- 🌱 Saisie données de référence + indicateurs d'intensité d'usage
- 🌱 Calcul des objectifs par bâtiment

1er juillet 2022

- 🌱 Génération attestation annuelle
- 🌱 Contrôles (pour agents de l'Etat)

30 septembre 2022

- 🌱 Date limite pour déclarer :
 - Consommations annuelles 2021 et 2020
 - Données de référence

1er janvier 2023

- 🌱 Interfaçage automatique (API) avec logiciels « Energy Management »
- 🌱 Restitution / Benchmark



Décret tertiaire : 12 mois de report, ou pas

Valeurs absolues : en faire bon usage dès aujourd'hui ? _ 1

Valeur absolue vs Valeur relative

- Le Décret Tertiaire : l'objectif le moins contraignant doit être atteint
- Le maître d'ouvrage peut construire sa stratégie avec l'un et/ou l'autre des deux objectifs.
 - Il sera garanti d'atteindre au moins le moins contraignant, et donc de répondre à la Loi
 - L'objectif peut être changé à chaque décennie

Les valeurs absolues sont publiées pour 2030

- Vraisemblablement revues en 2024
 - Prendre de la marge dans sa stratégie
- Les valeurs pour 2040 et 2050 seront publiées respectivement en 2031 et 2041
 - Avec une tendance vers plus d'exigence

Décret tertiaire : 12 mois de report, ou pas.

Valeurs absolues : en faire bon usage dès aujourd'hui _ 2

Peut on déjà engager sa stratégie à 2050 ?

- Attention à ne pas « tuer le gisement » en se projetant à 2030, sans envisager la suite!!!!
- Une approche : utiliser les valeurs 2030 et les extrapoler à 2040 et 2050 ...

Approche arithmétique

Si un bâtiment consomme 1000 en année de référence, il doit atteindre en valeur relative, une consommation maximum de :

600 en 2030 (soit -40%)

500 en 2040 (soit -50%) soit 5/6^e de 600

400 en 2050 (soit -60%) soit 4/6^e de 600

Les Cabs 2050 et 2040 peuvent être extrapolées par cette règle de 3 :

- **Cabs 2050** = Cabs 2030 * 4/6 (ou * 2/3)
- **Cabs 2040** = Cabs 2030 * 5/6

Exemple :

- une valeur absolue 2030 de 115 kWh/m² pourrait devenir une valeur absolue 2050 de 77 kWh/m²
- Fixer un objectif de 85 kWh/m² permet d'avancer, tout en connaissant la zone d'incertitude

Décret tertiaire : 12 mois de report, ou pas.

Valeurs absolues : en faire bon usage dès aujourd'hui _ 3

🌈 Pourquoi insister sur les valeurs absolues ?

- La valeur absolue a le plus de « valeur » technique : représentative du gisement.
- Dès 2030, elle est loin d'être marginale et peut représenter la valeur la moins contraignante à atteindre pour 30% à 70% des bâtiments (REx clients).
 - Enseignement : les sites inf. à $145 \text{ kWh}_{\text{EF}}/\text{m}^2_{\text{SdP}}\cdot\text{an}$ sont en valeur absolue*
 - Bureaux : les entités fonctionnelles inf. à $190 \text{ kWh}_{\text{EF}}/\text{m}^2_{\text{SdP}}\cdot\text{an}$ sont en valeur absolue*

*moyenne France toutes sous catégories confondues, altitude inf. à 400 m

Consommation par m ² et par an en 2015 (kWh/m ²)			SHON
	Totale	Chauffage	
Moyenne du secteur	233	111	
Administration, bureaux	260	120	≈220 kWh/m ² _{SdP}
Commerces	240	90	
Cafés, hôtels, restaurants	370	138	
Enseignement	140	95	≈125 kWh/m ² _{SdP}
Santé	239	119	

Source : IN NUMERI d'après données CEREN - « Suivi du parc et des consommations d'énergie - secteur tertiaire » - avril 2017
 Champ : France métropolitaine (données corrigées du climat)

- En dessous de ces seuils, la consommation de référence n'a plus d'impact sur l'objectif (si l'on vise le plus facile à atteindre).

Décret tertiaire : 12 mois de report, ou pas.

Valeurs absolues : en faire bon usage dès aujourd'hui _ 3

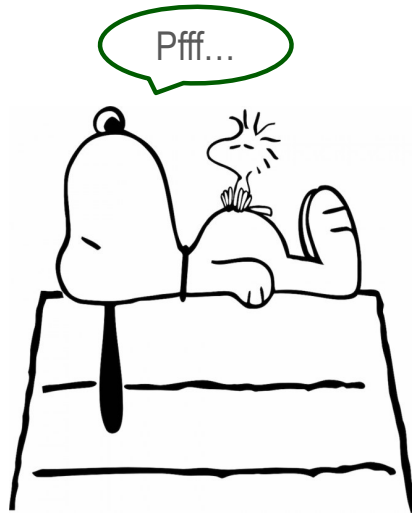
Et en même temps...

- FAQ O2-Q1 : « *La définition d'un niveau de consommation d'énergie exprimé en valeur absolue pour chaque catégorie d'activité tertiaire constitue « une première ». »*

Conclusions :

- S'habituer à présenter des valeurs avec leurs incertitudes
- S'outiller c'est déjà avancer
- Une stratégie à long terme, revue à +/- 10%, est une bonne stratégie.

Une proposition pour les mois à venir



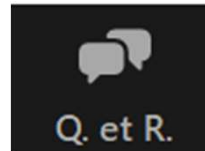
- Situation relativement stressante depuis 1 an
- Avant Janvier 2022, peu de nouveau pour préparer la déclaration
- Le décret doit s'intégrer dans les décisions, la programmation, les budgets, ...

→ Proposition
 Prendre les prochains semaines, les prochains mois, pour donner un coup de boost à la stratégie Décret Tertiaire

12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire
Webinaire 30 septembre 2021



CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION DÉCRET TERTIAIRE

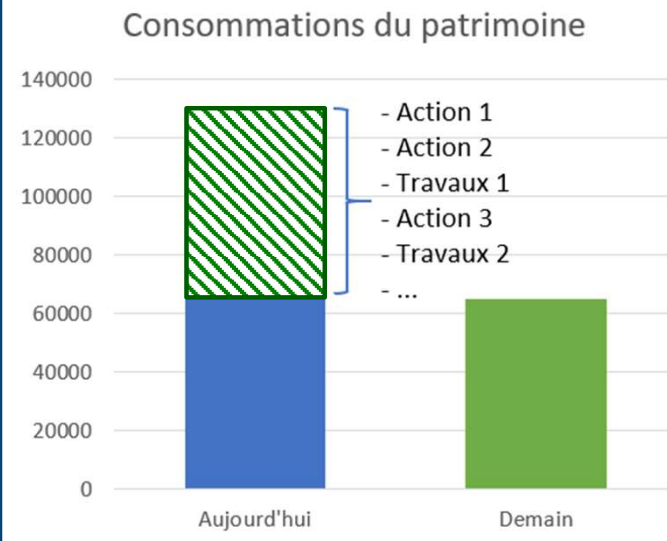


17

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

2 piliers pour un bon départ

1) Elaborer un plan d'action répondant à l'atteinte des objectifs



2) Travailler les questions d'arbitrage et de mise en œuvre dans le temps



Développement méthodologique avec des gestionnaires de parcs publics de centaines de bâtiments, clients de l'Institut négaWatt.
Prenez – contextualisez - adaptez - soyez créatifs

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 1 – Clarifier

Disposer du « mandat » :

Faire une étude pour répondre à la question «Qu'est-ce qu'un programme d'actions qui permet d'atteindre les objectifs du décret ? »

Partager ce qui motive la mise en œuvre d'un tel plan :

Réglementaire certes, mais s'appuyer sur les engagements de la structure et ses objectifs :

- Maîtrise des dépenses
- Qualité de service / exemplarité / image
- Qualité de vie au travail
- Neutralité carbone

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 2 – Collecter et caractériser

Caractériser le parc, en identifiant :

- Les données minimales pour la déclaration, certes.
- Ce qui est structurant pour catégoriser et prioriser :
 - Energie de chauffage,
 - Pilotage, dispositifs de régulation existant
 - Typologie d'enveloppe (contraintes sur l'isolation),
 - Usages spécifiques (restauration, piscine, atelier, ...),
 - Année construction et historique des gros travaux notamment,
 - Ancienneté de la chaudière,

Actions pressenties en face de chaque typologie qui émerge.

Pondérer l'effort (ex : enquête sur les plus gros consommateurs qui concentrent 40% des factures, simplifications sur le reste)

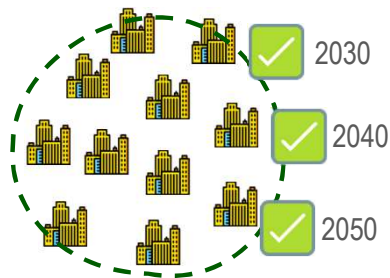
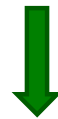
Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 3 – Se projeter

 Un rappel important :



«les assujettis peuvent mutualiser les résultats [...] à l'échelle de tout ou partie de leur patrimoine **soumis à l'obligation** »



Si la somme des consommations est inférieure à la somme des objectifs, les objectifs sont atteints

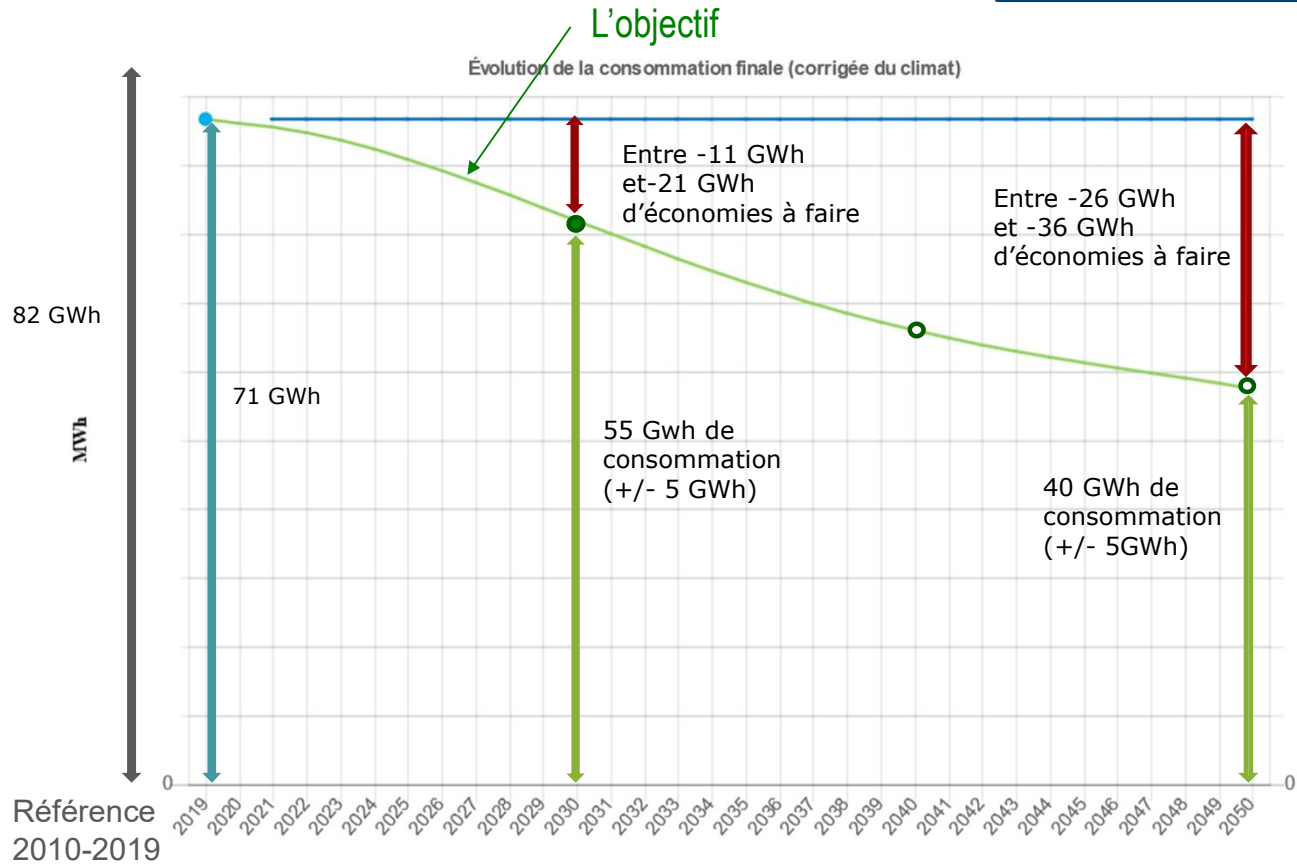
(Sinon utiliser le principe de réaffectation pour connaître les bâtiments qui n'ont pas rempli l'objectif)

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 3 – Se projeter

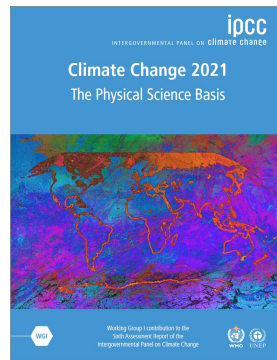
Partager les objectifs à l'échelle du parc bâti

Cadre le reste de l'analyse



Parenthèse contexte et actualités (Les étapes : 3 – Se projeter)

Août 2021...



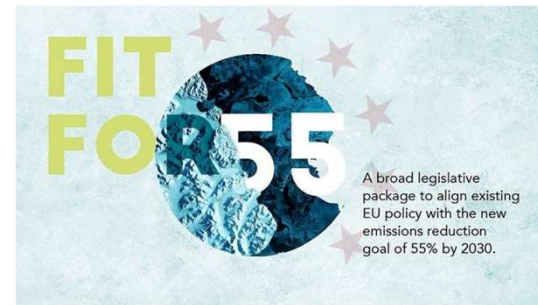
🌱 GIEC / IPCC

Le climat est en train de changer partout dans le monde et plus rapidement que prévu. Même en limitant le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles devraient se multiplier.

🌱 [infographie](#)

La RE2020 et la loi Climat deviennent obsolètes avec le programme européen « Fit for 55 »

par [Batirama.com](#) ⌚ 19/07/2021 🗨️ 0



🌱 Fit for 55 –EU energy efficiency

« La commission européenne considère que **70% des bâtiments existants nécessitent une rénovation**»

« La Commission rappelle donc que les bâtiments publics neufs **doivent être à consommation d'énergie quasi-nulle** et que cette obligation doit s'étendre aux bâtiments publics faisant l'objet d'une rénovation lourde»

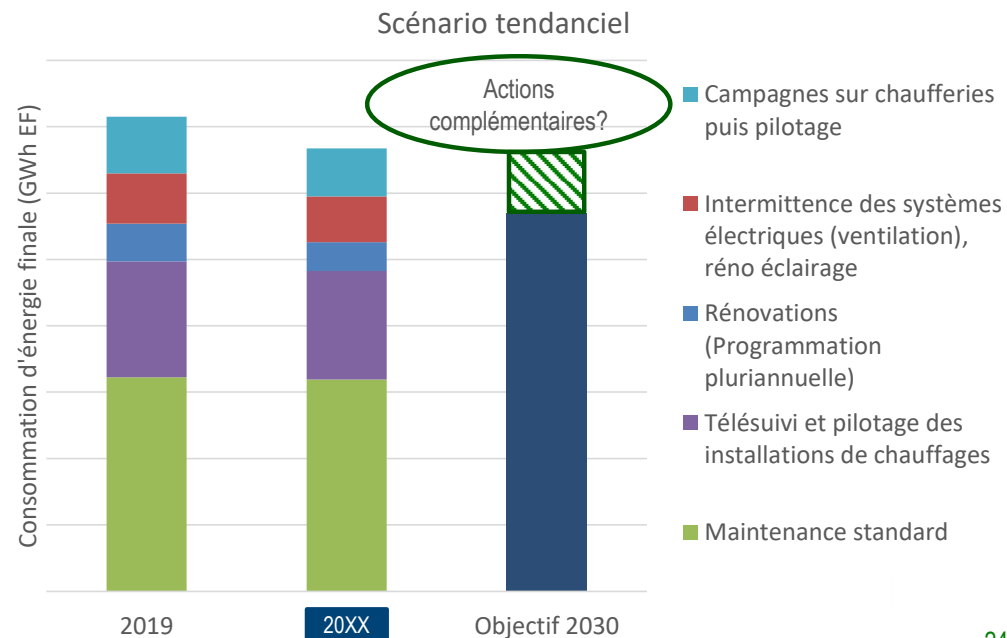
Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 3 – Se projeter

Impact des économies déjà actées

- 🌱 Réunir et chiffrer les éléments « énergie » des projets programmés sur l'immobilier.
- 🌱 Estimer
 - l'acquis concernant les gains en exploitation-maintenance,
 - les gains possibles.

Trouver les échelles
de temps qui parlent
(cycles budgétaires,
mandats)



Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 4 – Intégrer le long terme



#LoiElan





diviser par plus que 2 les consommations du tertiaire existant

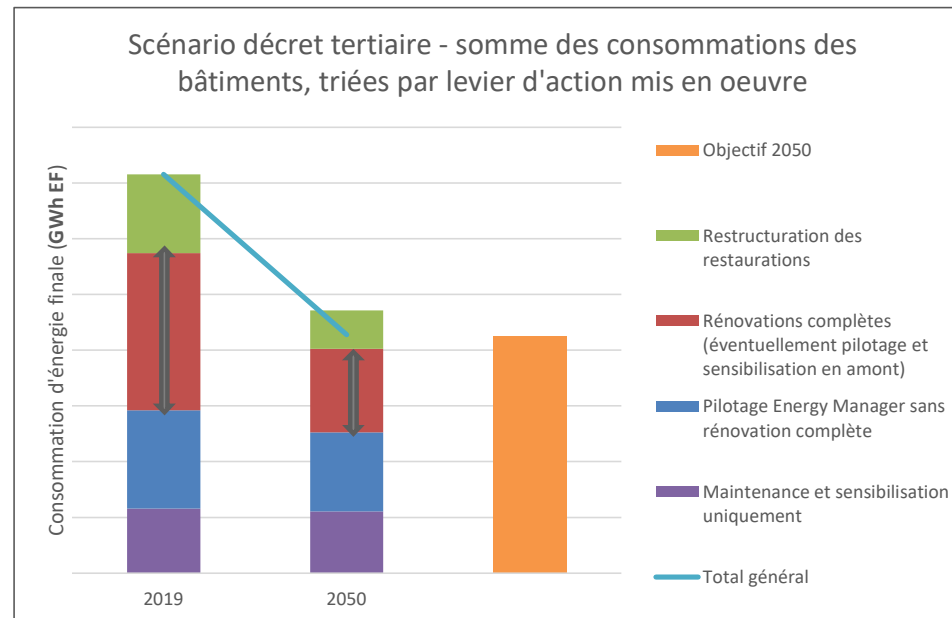


➤ Plan de rénovation qui utilise la mutualisation à l'échelle du parc

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 4 – Intégrer le long terme

-  Pensée inversée : vision de l'état du patrimoine à terme pour mieux arbitrer les choix et les projets à lancer aujourd'hui
-  Considérer, et ajouter par itération de nouveaux projets jusqu'à atteindre les objectifs de consommation souhaités.

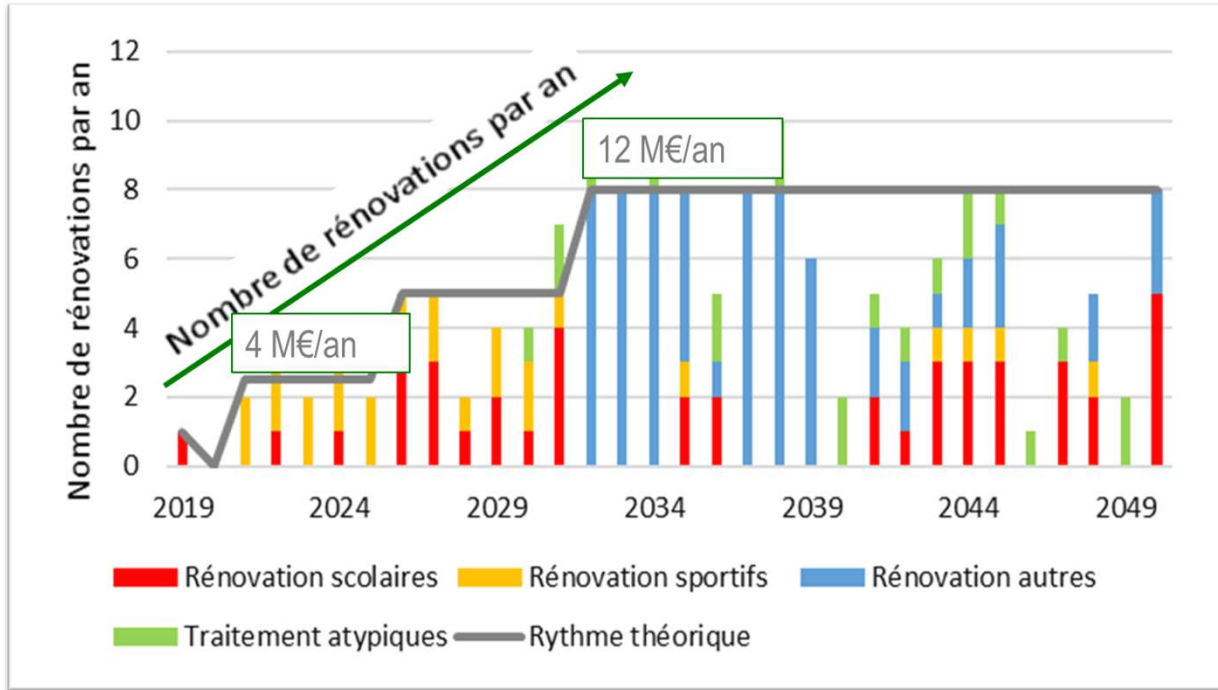


TRAVAIL DE DIMENSIONNEMENT

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 4 – Intégrer le long terme



- Une fois le périmètre identifié, poser des hypothèses sur la mise en œuvre dans le temps



TRAVAIL DE DIMENSIONNEMENT

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Les étapes : 5 – Conclure

- 
- 
- Proposer un plan à 2030, ou à une échelle pertinente proche
 - Cohérent avec l'objectif
 - En phase avec la vision de long-terme sur le patrimoine.
 - Nuancé selon les incertitudes (objectif, estimations, ...)

Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Résultats obtenus



② Atteindre les objectifs de réduction des consommations

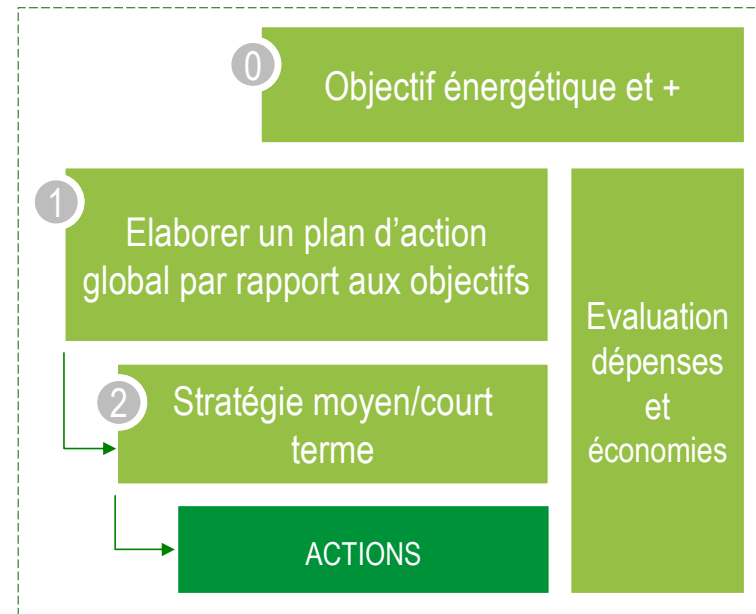


- 🌱 Rythme de rénovation
- 🌱 Périmètre de bâtiments à rénover

①

- 🌱 Plan 2030
- 🌱 Chiffres clés pour cadrer la ou les PPI :
 - Budget de référence
 - Économie d'énergie de référence

②



🌱 Vision globale et vision par typologie

🌱 Audits et dossiers techniques prioritaires

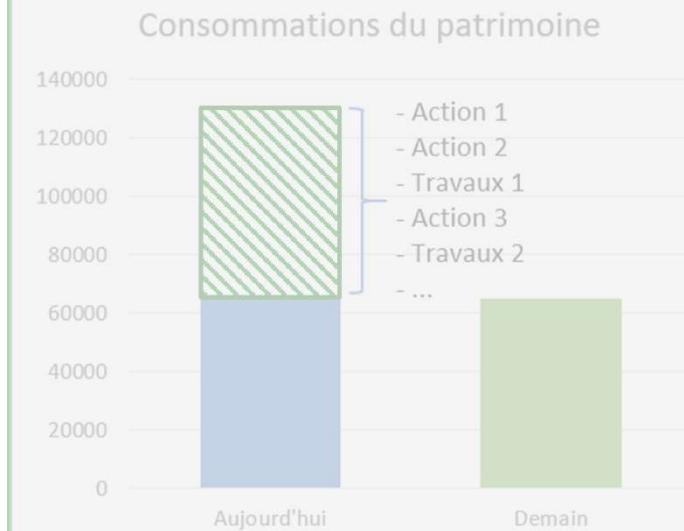


Construire un plan d'action Décret Tertiaire

2 piliers pour un bon départ



1) Elaborer un plan d'action répondant à l'atteinte des objectifs



2) Travailler les questions d'arbitrage et de mise en œuvre dans le temps.



Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Conditions de réussite constatées

Proposer, ou ne pas proposer de plan d'action détaillé ?

Plusieurs types de profils sont potentiellement spectateurs de ce webinaire :

1. Poste en charge des bâtiments, voire déjà dépositaire d'un budget pour proposer des projets d'investissement : dir. Immobilier, DGS, dir. Construction, Etudes et Programmes.
2. Poste responsable de l'énergie du bâtiment en étant « consultant » interne, et/ou uniquement chargé de maintenance : dir. Maintenance, service Energie
3. Poste lié au développement durable, cellule stratégique/prospective : légitimité variable sur le bâtiment, rôle de cadre.
4. Externe « sachant »

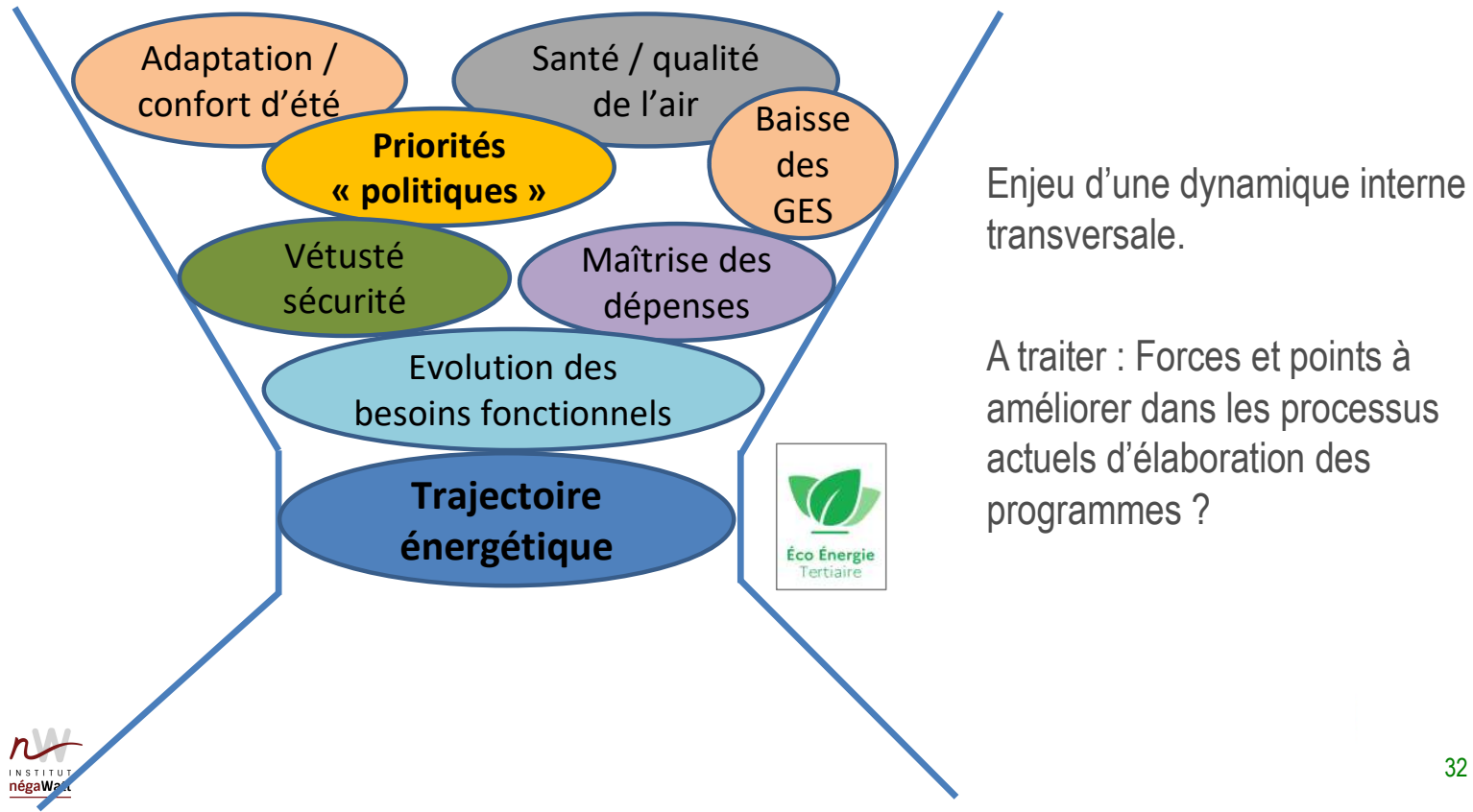
Arbitrer et mettre en œuvre. Suivre de façon dynamique pour corriger les écarts éventuels



Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Conditions de réussite constatées

Proposer, ou ne pas proposer de plan d'action détaillé ?



Construire un plan d'action Décret Tertiaire

Conditions de réussite constatées



Constats, retours d'expérience :

- Historiquement, nombreux projets de construction neuve, potentiellement un glissement vers des projets de rénovation.
- L'évaluation énergie / climat historiquement sur demande, potentiellement bien plus en amont dans les process d'arbitrage. Schémas directeurs Immobilier Energie.
- De plus en plus de sujets communs entre les « rôles » maintenance, construction et immobilier.
- Belle dynamique de travail sur une liste de projets à prioriser (rendez vous / GT multiples), binômes « immobilier » / « énergie ».

Préconisations :

- Phases d'ouverture dans la méthode, présenter et accepter les itérations.
- Expliciter, soigner ces enjeux organisationnels
- Facilitation, intelligence collective. Clarté et « mandat »

POUR BOOSTER LE PASSAGE A L'ACTION

Un temps dédié : « Partage entre pairs »

- ✚ Vous êtes déjà engagé.e dans la stratégie de réduction des consommation de votre parc ?
 - Un peu/beaucoup ?
 - Peut-être n'avez-vous pas encore commencé?

- ✚ Nous proposons d'organiser et d'animer un temps d'échange et de partage entre maîtrises d'ouvrage
 - **Notre objectif** : vous permettre de partager votre état d'avancement, les contraintes voire les points durs/bloquants rencontrés, vos bonnes idées et retours d'expérience ...
 - **Notre souhait** : Favoriser/accélérer la mise en œuvre de la stratégie de réduction des consommations
 - **Modalités** : groupe de 8 à 10 MOA, dans les prochaines semaines

- ✚ Venez mettre en commun vos situations, donner et/ou recevoir de l'information et des retours d'expérience.

Vous êtes intéressé.e?

Un simple mail à planissimmo@institut-negawatt.com
Objet : « Partage entre Pairs »

Vous pouvez nous y indiquer déjà quelques informations vous concernant, sur votre parc, et/ou vos attentes

34

12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire
Webinaire 30 septembre 2021



PLANISS'IMMO 2050 AU SERVICE DE LA STRATÉGIE

35

Planiss'Immo 2050 au service de la stratégie

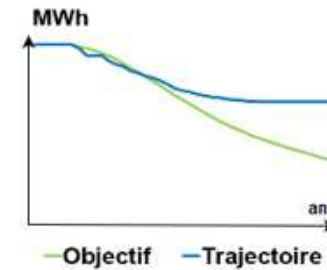
Quels sont les besoins pour établir un plan d'action ?



Connaissance du patrimoine



Hypothèses d'actions, d'économies, de coûts



Elaboration de scénarios

Principaux freins



Exhaustivité et mise à jour



Coût et lourdeur d'un audit technique bâtiminaire



Gestion du nombre pour un grand parc

Planiss'Immo 2050 au service de la stratégie

L'approche par ratio de Planiss'Immo 2050



Une approche par ratios pour compléter les audits

Agréger la connaissance existante (patrimoine – consommations)

Analyser le parc

Caractérisation en groupes de bâtiments personnalisés

Affiner spécifiquement les lieux et les usages atypiques

CE QUE L'ON A DÉVELOPPÉ



Quel rythme de rénovation ?

Pour quelles économies ?

A quel coût ?

Quelle stratégie d'action ?

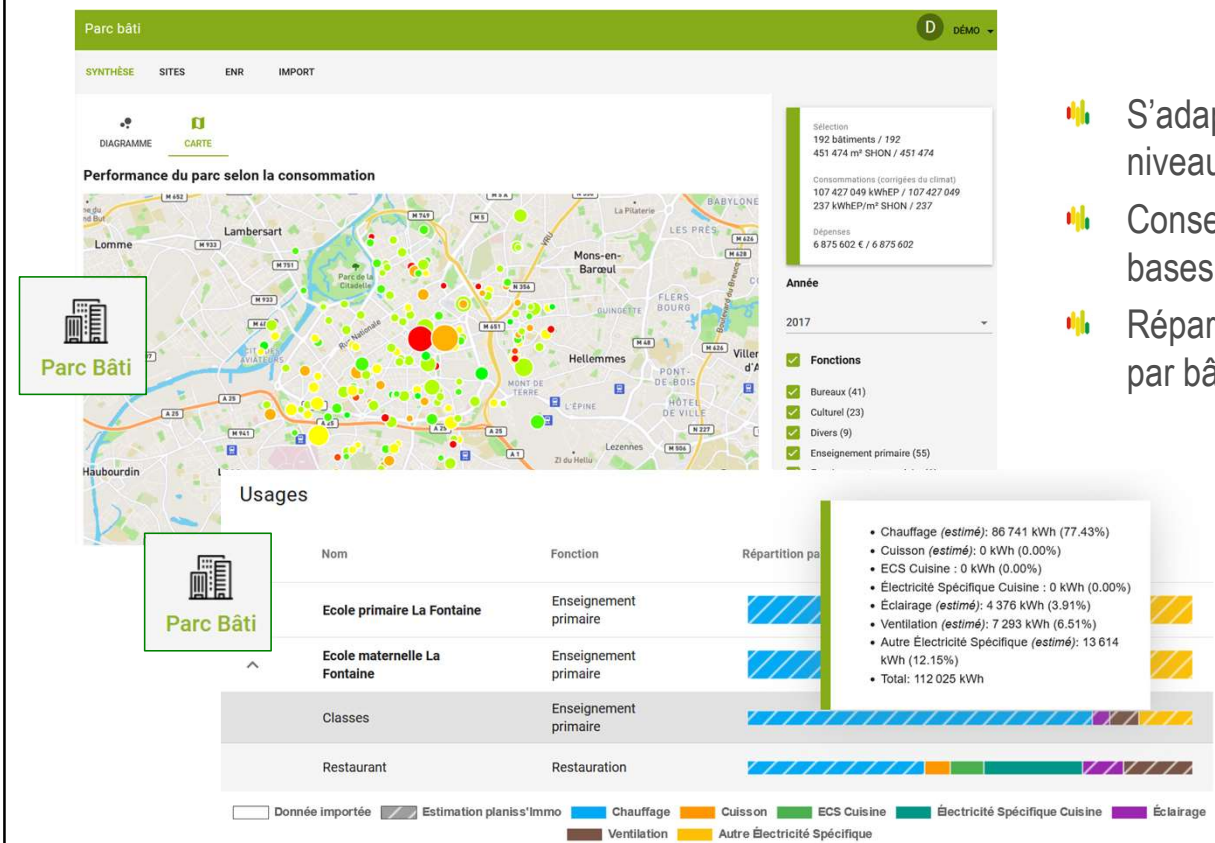
Quels besoins en financement ?

Quelle organisation ?



Planiss'Immo 2050 au service de la stratégie

Collecter, caractériser, présenter



- 📌 S'adapter au parc et au niveau de connaissance
- 📌 Conseil et assistance sur les bases de données
- 📌 Répartir les consommations par bâtiment, par usage



Planiss'Immo 2050 au service de la stratégie

Chiffrer et capitaliser



Base d'actions D DÉMO

ACTIVE BIBLIOTHÈQUE

Actions par catégories

- Bouquet d'actions
- Rénovation par éléments
- Action de maîtrise de la demande d'électricité
- Démolition – reconstruction
- Action sur le comportement
- Mise au Point des installations

- Economie d'énergie et coûts issus des retours d'expérience
- Paramétré et personnalisable

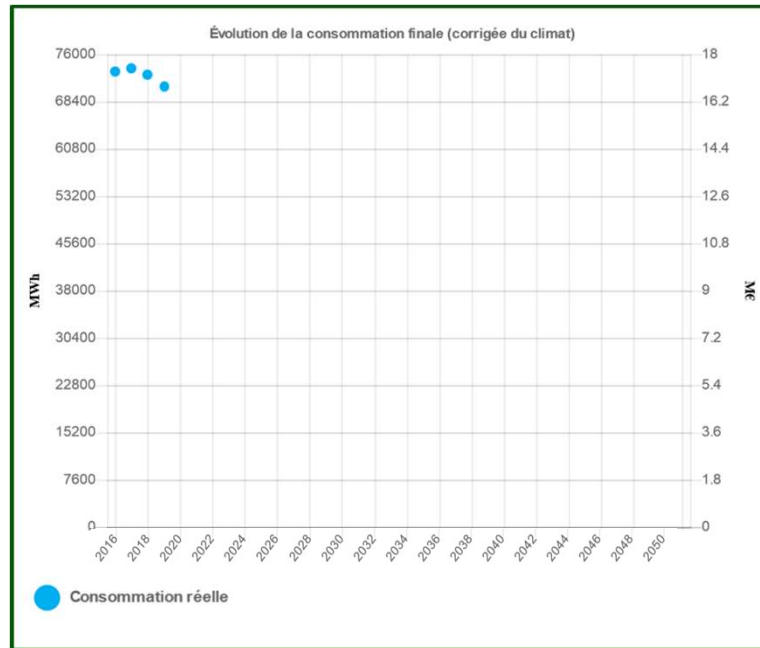


de d'ér **Rénovation énergétique complète (avec changement possible d'énergie)**
 Niveau : Bâtiment (Surface utile)

Paramètres	Lieux concernés	Coût énergie moyen	Coût global moyen
STANDARD	Tous	567 € /m ² SU	567 € /m ² SU
MON ACTION	Tous	567 € /m ² SU	1423 € /m ² SU

Trajectoire 2030-2040-2050

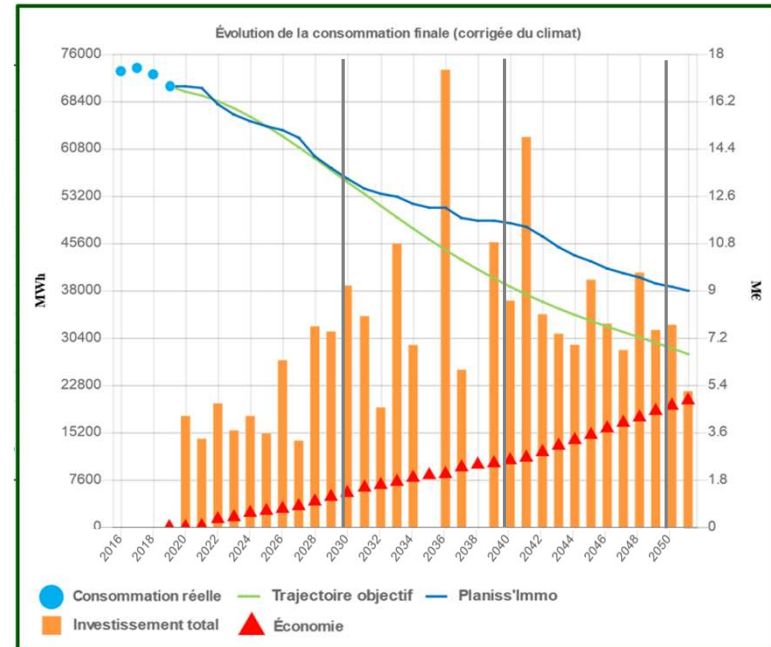
Définir sa trajectoire avec l'application



Trajectoire 2030-2040-2050

Définir sa trajectoire avec l'application

- Des objectifs ambitieux dans la loi
- Deviennent une trajectoire cible
- Pour définir un programme d'actions d'économie d'énergie cohérent
- Qui permet d'anticiper les financements nécessaires
- Avec une rentabilité financière acceptable



Planiss'Immo 2050 au service de la stratégie

L'approche par ratio de Planiss'Immo 2050

Scénarios D DÉMO

+ CRÉER UN SCÉNARIO

Scénarios générés

- A : Chaufferies + actions à TRI court + sensibilisation
- B : A + Mêmes pratiques en rénovations
- C : A + rénovation complète des gros consommateurs
- D : programme poussé rénovations complètes

Comparer les scénarios

Year	Objectif MWh	Consommation MWh	Consommation réelle
2019	350,000	350,000	350,000
2020	345,000	345,000	345,000
2025	330,000	330,000	330,000
2030	310,000	310,000	310,000
2035	290,000	290,000	290,000
2040	270,000	270,000	270,000
2045	250,000	250,000	250,000
2050	230,000	230,000	230,000

■ Objectif MWh — Consommation MWh ● Consommation réelle







- Comparer ce qui est acté aux autres plans proposés
- Analyser, amender
- Selon les critères adaptés

INSTITUT négaWatt



Planiss'Immo 2050 au service de la stratégie

Au-delà du Décret Tertiaire...

-  Objectif CO2, objectif par occupant, ...
-  Mix énergétique visé et planification des changement de vecteur
-  Périmètre de bâtiments à rénover : usages et prospective
-  Sobriété : rationalisation des surfaces ? Rythme de construction...
-  Analyse en coût global des scénarios, hypothèses de dérive des prix
-  ...

Climat

Immobilier

Finance



Programme pour élaborer et déployer une stratégie globale de transition énergétique des grands parcs bâtis

- ✦ Bâtir une vision globale et quantifiée des actions de performance énergétique souhaitables pour le parc
- ✦ Sécuriser grâce à une anticipation suffisante du volume pour chaque jalon
 - ✦ **NE PAS TUER LE GISEMENT**
- ✦ Coconstruire, fédérer, questionner la gouvernance
- ✦ Disposer d'indicateurs pour piloter, suivre et communiquer au cours du temps
- ✦ Adresser les enjeux d'outils et de compétences internes
- ✦ Guider la stratégie au long cours et la détermination des moyens nécessaires pour l'atteinte des objectifs (réglementaires)



① UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL PERSONNALISÉ



② UNE APPLICATION NUMÉRIQUE EN WEB SERVICE



③ UN CLUB UTILISATEURS



Programme pour élaborer et déployer une stratégie globale de transition énergétique des grands parcs bâtis



Experts • Facilitateurs

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL

Connaissance du parc, des financements, des pratiques pour la performance. S'organiser pour mettre en œuvre et garder le cap.

APPLICATION NUMÉRIQUE EN WEB SERVICE

Bénéficier des ratios de référence et personnaliser les actions. Simuler, comparer pour planifier. Présenter ses résultats.



CLUB UTILISATEURS

Mutualiser données et bonnes pratiques. Trouver de la motivation dans l'échange.



Programme pour élaborer et déployer une stratégie globale de transition énergétique des grands parcs bâtis



QUELQUES FONDAMENTAUX

VOIR LOIN, AGIR MAINTENANT

Aide à la décision stratégique et à la structuration pour l'action

Co-construction
Implication transversale

Notre accompagnement par des experts de la TE et de la facilitation (ACC)

Application WEB : quelques PLUS ...

Planification de programmes d'actions
Caractérisation des bâtiments

- De estimative à très fine
- Ratios personnalisables (Wh & €)

N scénarios, N itérations, ...

- Rythme, budget ...
- Projection Entrées/sorties
- 40^e d'actions paramétrées
- DJU, évolutions prix

Moteur de règles : cohérence, priorisation des actions

Import de masse des données annuelles
Data visualisation, Tableaux de bord, Exports

Programme Planiss'Immo 2050

Une méthodologie projet inclusive



Projet « Trajectoire »

pour co-construire une trajectoire 2020-2050 spécifique au parc bâti et la piloter dans le temps avec Planiss'Immo, en autonomie



Atelier de lancement
Immersion Planiss'Immo

4mois



De la caractérisation du parc- aux scénarios « bruts »



Atelier diagnostic partagé
& Hypothèses pour la simulation

4mois



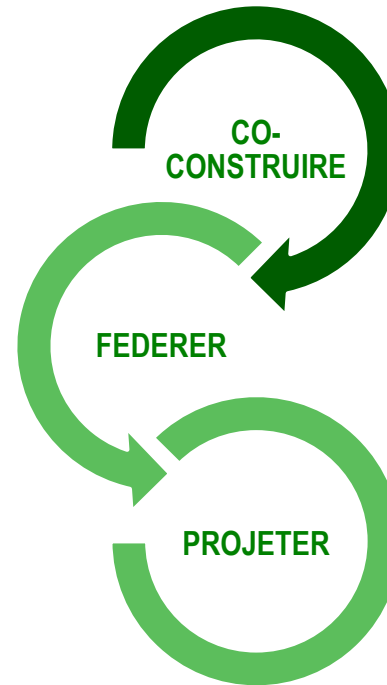
Personnalisation et affinage des scénarios



Atelier REX - Trajectoires et dynamiques de mobilisation



A la suite du projet,
Intégrez le Club
Planiss'Immo



Programme Planiss'Immo 2050

Accompagner le changement des organisations avec une méthodologie agile et inclusive



3 trames de travail à combiner pour un projet « **Trajectoire** » sur mesure



TRAJECTOIRE SOCLE 2020-2050

Se doter d'une vision stratégique



Lancement-Immersion
(équipe projet)

3-4
mois



Atelier diagnostic partagé et scénarios pédagogiques & Hypothèses pour simulation

3-4
mois



Atelier Trajectoires & Récit

IMPLICATION TRANSVERSALE

Mobiliser pour innover



Lancement-Info
(services techniques finances, usagers, RH...)



Diagnostic technico organisationnel
Enquêtes – Entretiens. Analyse des dispositifs. Priorisation et propositions.



Atelier RADAR
Mode participatif
Actions existantes
Actions innovantes

BOOSTERS

Renforcer la trajectoire
Préparer la mise en œuvre

Techniques



Organisationnels



Financiers



À positionner selon le contexte



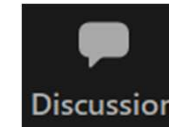
En plus de l'expertise technique et des arguments rationnels, les solutions d'accompagnement de l'Institut négaWatt s'appuient sur les sciences humaines et sociales et font appel à des compétences d'animation basées sur le faire-ensemble.

Nos objectifs, par ces méthodes :

- faire émerger l'**envie**
- donner **confiance** dans la **dynamique de changement**
- découpler le **pouvoir d'agir**
- provoquer des changement à la hauteur des **enjeux**.

Faites votre conclusion

- Récolte
- « J'ai pris une heure pour assister à cette présentation... »
 - Avec quoi je repars d'utile ?
 - Qu'est-ce que j'aurais besoin d'approfondir, qui me pose question ?
 - Ma prochaine action concrète ?



Notre clôture

- Une année propice pour (se) mobiliser sur le plan d'action et l'élaboration de la stratégie
 - 2030 arrive vite
 - Le travail s'organise vite si on regarde dans la même direction
- Le décret tertiaire est un catalyseur.
- Les plans de rénovations sont à initier maintenant.
- L'Institut négaWatt se veut au côté des maîtres d'ouvrages pour favoriser cette démarche, avec enthousiasme.



Partage entre Pairs, intéressé.e ?

Un simple mail à planissimmo@institut-negawatt.com

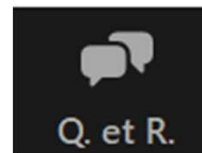
Objet : « Partage entre Pairs »

12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire Webinaire 30 septembre 2021



QUESTIONS - REPONSES

Les ressources de ce webinaire : support, replay, ...
seront mises à disposition des participants prochainement.



12 mois pour s'aligner avec le Décret Tertiaire

Webinaire 30 septembre 2021



Merci pour votre intérêt.

A bientôt
L'équipe Planiss'Immo



Contactez-nous : planissimmo@institut-negawatt.com

Retrouvez nos actualités sur www.planissimmo2050.fr et sur LinkedIn, page Institut négaWatt